

## Guide d'utilisation du service de collecte des déchets pour les Immeubles

### Bien informé

Vous avez un doute sur vos jours de collecte, sur le tri de vos déchets consultez vos mémos respectifs ou connectez-vous sur :

[www.payssabolien.fr](http://www.payssabolien.fr)

### Bien équipé

Chaque utilisateur dispose, suivant sa quantité de déchets, d'un bac collectif à ordures ménagères équipé d'une puce électronique et de bacs jaunes pour la collecte des papiers, plastiques, cartons (hors cartons bruns) et emballages métalliques.



### Bon à savoir

- Placer les ordures ménagères dans des sacs fermés pour plus d'hygiène avant de les déposer dans votre bac.
- Stocker votre bac dans un lieu privé.
- Sortir votre bac une fois plein, sans qu'il ne déborde.
- Rentrer votre bac une fois la collecte effectuée.
- Ne pas mettre de déchets corrosifs, cendres chaudes et liquides, verres dans les bacs à ordures ménagères.
- Seuls les bacs à ordures ménagères pucés distribués par la collectivité seront collectés.

TOUS ENSEMBLE,

AGISSONS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

## LES MODALITÉS DE COLLECTE

### Pour les ordures ménagères

#### Collecte en bac :

- collecte 1 fois tous les 15 jours
- Ou collecte toutes les semaines sur demande et sous conditions

#### Pour les emballages ménagers :

- La collecte a lieu tous les 15 jours

## LES DECHETS ACCEPTÉS

### Les déchets ménagers et assimilés

- ⇒ Pour les ordures ménagères dans la limite de 3870 litres par semaine (soit 5 bacs de 770L)  
(hors établissements sociaux et médico sociaux et déchets du service public)
- ⇒ Les déchets industriels ne sont pas acceptés (c.f. règlement de collecte en vigueur)
- ⇒ Les déchets des professionnels ne sont pas autorisés en déchèterie

## CARTES D'ACCES A LA DECHETERIE

Les cartes d'accès à la déchèterie, elles sont distribuées au propriétaire. Chaque propriétaire doit identifier quel numéro de carte il distribue à chaque appartement. En cas de perte ou de vol d'une carte de déchèterie, le service prévention et gestion des déchets aura besoin de connaître le numéro de la carte perdue, pour pouvoir en distribuer une nouvelle. Il en coûtera 5€ par carte.

Pour plus d'informations [www.payssabolien.fr](http://www.payssabolien.fr)

UN DOUTE, UNE QUESTION : 02 43 62 50 30

# COMMENT EST CALCULÉE LA REDEVANCE GESTION DES DÉCHETS ?

## Composition de la redevance incitative

Un **abonnement aux services**, dont notamment les levées du bac jaune, 18 passages en déchèterie, l'accès aux colonnes à verre, la prévention, la communication.

Un **forfait bac ordures ménagères** (Forfait OM) dont 5 levées minimum par semestre qui varie en fonction du volume du bac

ou un **forfait apport volontaire** (accès conteneurs semi-enterrés) dont 6 ouvertures par semestre.

Une **part variable**, qui regroupe la facturation des services hors forfait et/ou complémentaires. Les levées, les ouvertures supplémentaires sont comptabilisées sur la facture du semestre suivant. Les passages en déchèterie hors forfait, sont comptabilisés sur la première facture de l'année suivante. L'utilisation et la facturation de l'ensemble des services sont proratisés au temps de présence sur une adresse territoire de la communauté de communes du Pays sabolien.

## Les tarifs par semestre sont en T.T.C

collecte standard				
collecte tous les 15 jours (avec 13 levées)				
Volume bac	Abonnement aux service * nb de logements	Forfait par bac OM	Total Semestre	coût à la levée
80L	52,75 €	49,48 €	<b>102,23 €</b>	2,95 €
120L	52,75 €	120,80 €	<b>173,55 €</b>	3,69 €
180L	52,75 €	145,06 €	<b>197,81 €</b>	4,22 €
240L	52,75 €	161,94 €	<b>214,69 €</b>	4,75 €
360L	52,75 €	177,24 €	<b>229,99 €</b>	5,28 €
660L	52,75 €	203,62 €	<b>256,37 €</b>	6,33 €
770L	52,75 €	218,91 €	<b>271,66 €</b>	6,86 €

Gros Producteurs				
collecte toutes les semaines (avec 26 levées)				
Volume bac	Abonnement aux service * nb de	Forfait bac	Semestre	coût à la levée
80L	56,97 €	93,47 €	<b>150,44 €</b>	3,17 €
120L	56,97 €	130,29 €	<b>187,26 €</b>	4,22 €
180L	56,97 €	175,24 €	<b>232,21 €</b>	5,28 €
240L	56,97 €	198,82 €	<b>255,79 €</b>	5,80 €
360L	56,97 €	221,55 €	<b>278,52 €</b>	6,33 €
660L	56,97 €	262,27 €	<b>319,24 €</b>	7,39 €
770L	56,97 €	298,04 €	<b>355,01 €</b>	8,44 €

## Comment régler ma facture ?

Vous pouvez régler votre facture par prélèvement automatique (en remplissant un mandat de prélèvement) à l'aide du coupon TIP, par paiement sécurisé sur internet, par chèque au Trésor public ou avec le QR code sur votre facture en chèque, espèces ou carte bleue chez certains buralistes (liste des buralistes sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)).